



AMÉLIORER LA LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES

PILOTAGE SERVICE : DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

FICHE
ACTION N°18
axe 1



Axe 1 : Une ville qui améliore durablement son cadre de vie

OBJECTIFS :

1.5 Accompagner les mutations de la ville par un aménagement durable
+ 1.4 Penser un environnement respectueux de la santé

ENJEUX :

La réduction de l'exposition aux pollutions et aux risques
Un cadre de vie de qualité dans un contexte de modifications urbaines
La perception de la ville par ses habitants

Chaque individu a sa propre « perception sonore ». Aussi les nuisances seront plus ou moins fortes selon les personnes. Cependant, les effets du bruit sur la qualité du cadre de vie et ses risques sur la santé peuvent être évalués de façon objective. En effet, le bruit peut engendrer notamment des déficits auditifs, gêner la communication, perturber le sommeil, avoir des effets cardio vasculaires et psychologiques, compromettre la qualité du travail ou de l'apprentissage scolaire. Aussi, différents textes juridiques y font référence : le code de l'environnement, celui des collectivités territoriales et celui de la santé publique.

L'objectif est de mieux connaître l'environnement sonore des Bouscatais et leur exposition au bruit pour mettre en œuvre des mesures efficaces face aux nuisances liées aux bruits de la ville. L'action visera également à améliorer, dans le cadre de la démarche hygiène et sécurité, les conditions de travail des agents les plus soumis au bruit.

PROJETS CONCRETS MIS EN ŒUVRE

- a** Réaliser des cartes du bruit.
- b** Mettre en place un plan de prévention du bruit en lien avec la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB).
- c** Informer sur le bruit et les solutions à envisager pour le réduire (volume raisonnable de la télévision, horaires de bricolage adaptés, moins de klaxon, conduite souple...).
- d** Intégrer cet enjeu dans les chantiers menés par la Ville.

2012

2013

2014

Au-delà de 2014

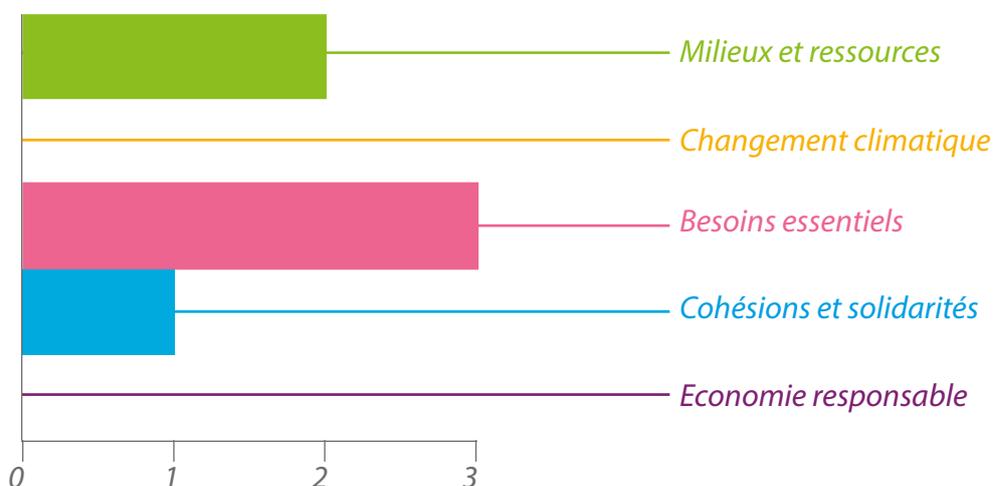




LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les 5 finalités du développement durable

> 0 à 1, finalité peu ou pas concernée, > 2, finalité très concernée, > 3, finalité totalement concernée.



SUIVI ET ÉVALUATION

Indicateurs de réalisation

Projets	Indicateurs
a	Niveau sonore en décibels (% de baisse)
c	Nombre d'informations mises en ligne sur le site internet de la mairie
d	Part des chantiers de la ville engagés dans une démarche de réduction du bruit

Indicateurs de résultat

Projets	Indicateurs
a	Nombre de points identifiés avec des niveaux sonores supérieurs à la réglementation
b	Nombre et types d'actions menées pour atténuer les nuisances sonores dans la Ville
a d	Part de la population exposée au bruit à un niveau gênant

Les indicateurs ci-dessus sont renseignés sur 2012, 2013, 2014 pour permettre des bilans annuels et une évaluation finale de la démarche.

